DEMANDE D'AGRÉMENT D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS RÉMUNÉRÉS

Année scolaire 2022/2023

Éducation nationale

Dossier suivi par Christine POUSSIN Téléphone 02.96.75. 90.19 Ce.divel22@ac-rennes.fr

DSDEN 22 Centre Héméra 8 bis, rue des Champs de Pies CS 22369 22023 Saint-Brieuc Cedex 1 Ce document est à transmettre à la DSDEN 22, au plus tard, cinq semaines avant le début de l'activité.

ÉDUCATION MUSICALE		
ARTS PLASTIQUES		
EPS (cirque ou danse uniquement)		
AUTRES CHAMPS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE		
préciser :		

(cocher la case correspondante)

EMPLOYEUR:

Collectivité territoriale			
Ou association	Association « La Ferme à Trémargat »		
Ou auto-entrepreneur			
Représenté par :	M. Mme : Monsieur CABARET Etienne		
Adresse	Guillerbot 22110 TREMARGAT		
Téléphone	0296245142	courriel	tremargat@wanadoo.fr

SOLLICITE L'AGRÉMENT DE:

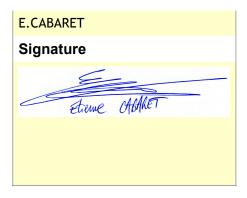
Nom	LE CRAS				
Prénom	Dorig				
Téléphone	0643193498	courriel	doriglecra	s@gmail.com	<u>1</u>
S'agit-il d'un renouvellement ?			OUI	NON	

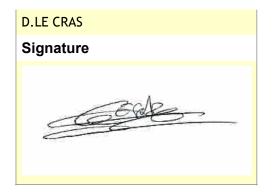
RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENANT

Diplôme(s)	Licence de Breton, BTS Animation Gestion Touristique Locale, BAFA, BPREA, ATE et BAFD en cours
Expériences de l'enseignement	Remplacement 6 mois classe bilingue en école primaire (2009)

Joindre pour la première demande : CV, photocopies du (ou des) diplôme(s)

Fait à :	Trémargat	Le	Jeudi 13 octobre 2022
Nom et pr		Non	n et prénom de l'intervenant





Cadres réservés à l'administration

Remarques du Conseiller Pédagogique (*)		
Date :	Signature	

(*) préciser Nom et discipline

Décision DASEN		
Accordé	Refusé	
Motif du refus		
Date :	Signature	